

## La passerelle d'Hendaye fait réagir !

Avouons-le, nous ne nous attendions pas à recevoir autant de réactions à notre dossier sur « La passerelle de la discorde » dans notre numéro du 9 octobre. Un sujet qui semble diviser peut-être un peu moins que nous le pensions car en dehors de quelques réactions hendayaises assez violentes contre ceux qui veulent empêcher la réalisation de cet ouvrage (avec des noms d'oiseaux assez croustillants pour qualifier les propriétaires riverains et les associations), beaucoup semblent ne pas comprendre cette volonté de construire cette passerelle. Réactions...

### Association Internationale des Amis de Pierre Loti (AIAPL)

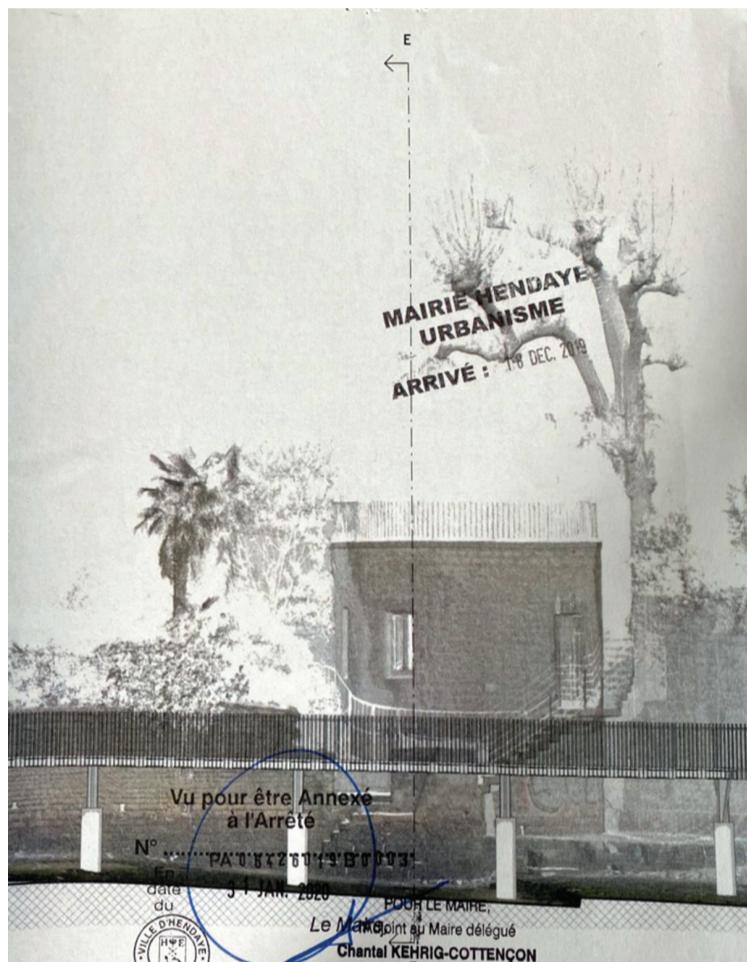
« Le nom de notre association a été cité à plusieurs reprises dans les articles relatifs au projet de passerelle à Caneta, conduit par la mairie d'Hendaye, paru dans votre édition du 9 au 15 octobre 2020. Il nous semble nécessaire d'apporter quelques précisions sur les sujets évoqués.

Notre association a effectivement adopté la motion suivante, lors de son assemblée générale du 10 mars 2020 :

*“L'AIAPL réunie ce jour, 10 mars 2020, en Assemblée générale, au nom de l'intérêt supérieur de la sauvegarde du patrimoine architectural, culturel et paysager, étroitement lié à l'œuvre et à la présence de Pierre Loti à Hendaye, demande à la municipalité d'Hendaye et aux services de l'Etat de revoir la conception du projet de passerelle de façon à tenir un meilleur compte du précieux patrimoine que représente “Bakharetchea”.*

*Après échange de vues, la motion est adoptée à l'unanimité des présents et représentés.”*

Nous avons adressé cette motion, accompagnée de lettres explicatives, à M. le Maire d'Hendaye, à M. le Préfet des Pyrénées-Atlantiques, à M. l'architecte des bâtiments de France, à Mme la Préfète de la région Nouvelle-Aquitaine ainsi qu'à M. le Directeur général des patrimoines du ministère de la Culture. En effet, l'Association Internationale des Amis de Pierre Loti a



Projet de passerelle devant la tour Pierre Loti. © DR

notamment pour objet statutaire (article 5 point 5) de "participer à la sauvegarde des lieux associés à la mémoire de Pierre Loti".

Nous relevions dans les courriers adressés à MM. le Maire et l'Ar-

chitecte des bâtiments de France, que ces travaux ne pouvaient que dénaturer leur site d'implantation, Bakharetchea étant inscrite à l'inventaire des monuments historiques depuis le 16 décembre 2010.



La tour de Pierre Loti à marée haute. © DR

Par ailleurs, dans les courriers adressés à Mme la Préfète de la région Nouvelle-Aquitaine ainsi qu'à M. le Directeur général des patrimoines du ministère de la Culture, compétents à un niveau supra-départemental, nous avons indiqué qu'il nous paraissait impensable de célébrer en 2023 le centenaire de la mort de Pierre Loti en inaugurant, à Rochefort, une maison-musée ayant légitimement retrouvé son lustre, après avoir altéré, par ailleurs, l'intégrité de la maison où il est mort. Seul M. le Préfet du département nous a adressé une réponse.

Ce dossier suscite toujours autant d'inquiétude et de tristesse de

notre part. La gravité de l'altération des lieux qui découlerait de cette construction ne peut que nous alarmer. La régularité des diverses procédures suivies et le respect des obligations juridiques en la matière fera l'objet de l'examen annoncé par la juridiction administrative. En tout état de cause, la mise en œuvre de solutions alternatives nous semble une ardente obligation pour aborder avec sens la célébration du centenaire de la mort de Pierre Loti, qui a tant contribué au renom de sa commune d'élection.

»

### NOS LECTEURS ONT RÉAGI

« J'aime Hendaye, même si je suis Bayonnaise. Je connais bien cette promenade qui permet de contourner les deux maisons et j'aime regarder depuis le bout de la digue du petit port ces maisons les pieds dans l'eau. Et j'apprends que l'on va construire cette passerelle qui va casser la beauté de ce site naturel et qui sera encore deux fois plus laide à marée basse ! Comment peut-on laisser faire cela ? »

**Lucie M., Bayonne.**

« Drôle de pays où deux monuments historiques peuvent être

balafrés par un tel projet avec la complicité des Monuments Historiques et de l'Etat ! Avez-vous dit aux propriétaires de contacter Stéphane Bern ? Cela vaudrait le coup de voir comment notre pays jette à l'eau notre argent au lieu de le consacrer à restaurer le patrimoine en péril. Cette passerelle aurait fait autrefois les beaux jours de l'émission La France défigurée ? »

**Hervé C., abonné à Paris.**

« Loti aimait beaucoup sa maison et moi j'aime beaucoup la petite plage sur laquelle je vais me bâcler avec mon chien. A marée basse, c'est un enchantement. On va donc y installer une passerelle qui va nous priver de ce lieu si Hendayais, où plus jeune je me

baignais. Un jour en remontant de la plage, je me suis retrouvé dans la rue des pêcheurs et le propriétaire de La Mauresque était en train de rentrer chez lui. La porte de sa maison était ouverte, et j'ai jeté un coup d'œil curieux. Il m'a vu et très gentiment nous avons commencé à discuter, puis il m'a proposé d'entrer. Quelle merveille ! Je n'ai jamais oublié son accueil et la passion qu'il a pour sa maison. On va détruire un peu plus encore le vieux Hendaye et nous supprimer un endroit sauvage au pied de ces maisons. C'est l'écologie à Hendaye ? »

**Raymond, d'Hendaye.**



La Mauresque ! © DR